ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE
Délégation des Yvelines

Z00m N°41 - Janvier à Juin 2015

ÉLECTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Faire vivre la démocratie ensemble

Retrouvez l'intégralité de l'article en pages 8 & 9

164 avenue Joseph Kessel - Pav. 10 - 78960 Voisins le Bretonneux
Tél. : 01.30.44.14.41 - Fax : 01.30.60.02.55 - Mail : dd.78@apf.asso.fr
http://apf78.blogs.apf.asso.fr

APF Délégation des Yvelines

SOMMAIRE

2 Edito

3-4-5 Actus
Arrivée des volontaires en service civique
Partenariats entreprises
Les réunions de suivi bénévoles
Assemblée départementale
Groupe Ressources
Groupe Sensibilisation
Groupe Accessibilité

6-7 Retour sur ...
La soirée de Noël
Marché de Noël
HandiDon, une réussite !
Bilan de l'opération Chocolats

8-9 Focus
Elections du Conseil Départemental

10 Les Groupes Relais

11 Loisirs
Un petit détour par les ateliers
Les jardins suspendus

12 - 13 Pôle Associatif d'Entraide
Le silence de l'administration
Acquittement de la taxe malus

14 Les infos du SAVS SAMSAH
Cité des sciences

15 Appel à bénévoles et bulletin d'adhésion

16 Agenda

Semaine Nationale 2015

Réservez dès maintenant votre semaine
du 9 au 15 mars 2015
pour aider l'APF des Yvelines à récolter des fonds soit en quêtant sur la voie publique, soit en déposant un tronc chez des commerçants de quartier.

Merci de contacter Séverine au 01.30.44.14.41 ou bien par mail (dd.78@apf.asso.fr) pour tous renseignements.

Vous donnez, nous avançons !

Editeur de la publication : Délégation APF des Yvelines

Directeur de publication : Audrey DANGEREUX

Dépôt légal : Janvier 2015

Edito

2015 : une année aux enjeux majeurs

Pour commencer, la délégation APF des Yvelines vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2015 !

Cette année va être jalonnée par des évènements importants pour la vie associative et démocratique de notre association, à commencer par le **renouvellement des membres des Conseils Départementaux** lors des élections qui se dérouleront en juin prochain (voir pages 8 et 9).

Vous le constaterez tout au long de ces pages, **le dynamisme sera encore une fois de mise à la délégation pour cette année 2015** ! Nous espérons ainsi que chacun trouvera à s'impliquer et à participer au regard de nos différentes propositions : groupes de travail, activités de loisirs, développement du partenariat avec les entreprises ... la liste n'est pas exhaustive et vos attentes et suggestions permettront de la compléter !

Une dernière remarque avant de vous laisser tourner les pages de votre bulletin départemental : vous aurez sans aucun doute remarqué qu'il s'agit à présent **d'un magazine semestriel**. Vous recevrez donc votre prochain Zoom78 durant l'été et **afin de préserver un contact de proximité nous vous invitons une nouvelle fois à nous communiquer vos adresses mails** (soit par téléphone au 01.30.44.14.41 soit par mail : dd.78@apf.asso.fr) Vous serez ainsi informé régulièrement des actualités de la délégation et des évènements à venir. N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter du blog de la délégation (http://apf78.blogs.apf.asso.fr).

Bonne lecture à tous !

■ **Audrey Dangereux**

Au revoir Marlène

Le 5 janvier dernier, Marlène Lootens nous a quittés. Elle avait 56 ans.

Tous ceux qui l'ont connue, conserveront de Marlène le souvenir d'une personne toujours joyeuse et très attachante.
Son accent ch'ti va nous manquer.
Au revoir Marlène.

Arrivée de 2 volontaires en service civique

Bonjour à tous,

Je m'appelle Florence Esmieu, j'ai 25 ans et je viens de commencer mon service civique qui sera d'une durée de 9 mois.
J'ai étudié les sciences politiques et les relations internationales 4 ans en Angleterre et 1 an en Italie. J'ai effectué un stage à l'association : la Fête des Voisins où j'étais en charge de la communication et j'ai effectué des stages d'été au Crédit Agricole dans leur département des affaires internationales.
A l'APF, j'aurai pour mission d'animer, de coordonner et de développer les actions du groupe « Access ».
Je m'occuperai aussi d'accueillir et d'orienter les personnes qui auraient des questions sur la thématique de l'accessibilité. Je serai également chargée de suivre les représentations de l'APF dans les Yvelines pour tout ce qui se rapporte à l'accessibilité. De plus, je participerai à l'élaboration d'une enquête sur l'accessibilité des lieux publics dans le département afin d'effectuer un bilan et d'analyser ce qu'il reste à améliorer. Et enfin, je ferai partie d'une équipe qui aura pour tâche d'effectuer des actions de revendications pour lutter contre des situations discriminantes en rapport avec l'accessibilité.

■ Florence Esmieu

Bonjour,
Je m'appelle William Bastel, j'ai 24 ans et j'ai fait des études de lettres en Martinique, de communication à Toulouse et enfin de gestion culturelle à Grenoble.
Durant ces parcours, j'ai travaillé dans différents types d'associations : étudiantes, culturelles, animation socio-culturelles, solidaires ou j'ai été respectivement : responsable de rubrique, chargé de communication, consultant en communication et coordinateur de projet.
J'intègre la délégation des Yvelines pour les neuf prochains mois, jusqu'à juillet 2015 ou j'ai pour mission de :

- développer l'offre de sensibilisation au handicap moteur à destination des différents publics;
- d'impulser un groupe de travail et de réflexion composé d'adhérents et de bénévoles autour de la sensibilisation;
- et dans la continuité de cette mission, j'accompagnerai également Mathieu sur la mission de partenariat-entreprise.

■ William Bastel

Partenariats entreprises

Les rapprochements entre le monde associatif et celui de l'entreprise sont de plus en plus fréquents et peuvent être synonymes de progrès social lorsque des liens de partenariats forts, équilibrés, intelligents et durables sont créés.
Consciente des opportunités de développement qui peuvent s'offrir à elle, la délégation avait déjà entamé il y a quelques années par l'intermédiaire de Pascal Frémont un travail à destination des entreprises qui prendra désormais un nouveau visage et répondra à des logiques différentes. Ce travail de construction commune s'adressera dans un premier temps à des entreprises du territoire Yvelinois qui seraient désireuses d'engager des actions socialement responsables et de démontrer au-delà des mots leur réelle valeur sociétale par un engagement sur des actions concrètes.

En échange de soutiens financiers, matériels et/ou humains, nous souhaitons proposer des actions de sensibilisation, d'information des équipes salariées sur le handicap moteur, un accompagnement pour développer une politique RH intégratrice et engagée ainsi qu'une participation des salariés d'entreprises à nos actions de solidarité et d'engagement.

Pour construire ces relations, nous devons effectuer un important travail de mobilisation et de prises de contacts afin d'obtenir des portes d'entrée au sein des entreprises ce qui peut parfois s'avérer périlleux. Les personnes qui souhaitent nous faciliter ce travail par des mises en relation avec des interlocuteurs de certaines entreprises appartenant à leurs réseaux ou entourages proches, peuvent bien entendu nous contacter pour que nous échangions à ce sujet.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter par téléphone au 01 30 44 14 41 ou par mail à l'adresse suivante : animationapf78@hotmail.fr

■ Mathieu Lopes

Les réunions de suivi bénévoles

Depuis le mois d'Octobre 2014, la délégation a repris son travail de suivi et d'encadrement à destination des différents bénévoles sans qui nous ne pourrions pas exister.
Tous les deux mois des réunions de deux heures sont organisées en fin de journée (18h30-20h30) au sein de notre délégation. Ces temps de travail nécessaires qui font partie intégrante de l'engagement bénévole sont l'occasion de créer un esprit d'équipe, de revenir sur les derniers évènements réalisés et également de présenter les projets et missions à venir pour que chaque bénévole puisse manifester son intérêt et se positionner en fonction de ses disponibilités et envies.
Synonymes d'ouverture et de travail collectif, ces réunions cadrées qui se veulent constructives ne sauraient oublier l'esprit convivial sur lequel repose le fonctionnement de notre délégation.

Tous les bénévoles sont encouragés à y participer.

Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter par téléphone au 01 30 44 14 41 ou par mail à l'adresse suivante : animationapf78@hotmail.fr.

■ **Mathieu Lopes**

Assemblée Départementale

L'**Assemblée Départementale de votre délégation** aura lieu le

Mardi 16 juin prochain de 13h à 18h

à la Maison des Associations située au 37 avenue du Plan de l'Eglise à VOISINS-LE-BRETONNEUX.
L'Assemblée Départementale est **un moment important pour la vie associative de la délégation**.
C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les perspectives qui s'offrent à nous et ce sera également l'occasion pour vous de venir rencontrer vos élus, ainsi que toute l'équipe salariée de la délégation.

Vous recevrez en avril un carton d'invitation et nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous répondra présent.

Groupe ressources

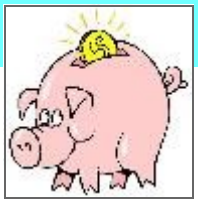

La dernière réunion du groupe ressources a eu lieu le 8 Janvier.

Ce groupe a pour but de réfléchir et de mettre en place des opérations destinées à récolter des fonds pour financer les actions de la délégation.
Nous avons fait le point sur les actions passées qui ont été une vraie réussite. Il est certain que nous les reconduirons sans problème. Nous avons également réfléchi à de futures actions.

Les idées sont nombreuses mais pour l'instant nous en avons retenu trois nouvelles :

- un vide-grenier à Voisins au mois de juin,
- un loto ouvert à tous,
- une course solidaire que nous souhaiterions mettre en place en lien avec un Conseil Municipal des Jeunes et des écoles.

Bien sûr tout cela demande des démarches que nous allons entreprendre très rapidement . Nous vous tiendrons informés de nos avancements.

Pour nous permettre de réussir ces opérations, nous allons faire encore une fois **appel à votre mobilisation** : nous vous demandons de garder les enveloppes de couleur, rubans, dentelles, boutons et tout autre matériau qui pourraient servir à créer de beaux objets. Vous pouvez également nous faire parvenir des objets pour alimenter notre vide grenier (sauf les vêtements adultes et les livres). Les téléphones portables, les jeux vidéos, les vélos sont des objets qui se vendent très bien. Alors, tous à vos placards et merci d'avance.

■ **Monique Bourgès**

Groupe Sensibilisation

Dans le cadre du **développement de son offre de sensibilisation**, la délégation des Yvelines constitue **un groupe de sensibilisation qui sera la force vive du projet** et prendra part aux modules et activités proposés lors des interventions.
Ces actions seront menées auprès des écoles, des collectivités et des entreprises. Elles s'articuleront autour d'une **démarche à la fois ludique et pédagogique**, soutenue par des **outils adaptés** aux différents publics.

L'objectif de la sensibilisation étant d'amener le public à une meilleure compréhension du handicap moteur:

⇒ En présentant l'APF, ses missions, ses secteurs d'activités.
⇒ En découvrant les origines du handicap moteur, les gestes à adopter et les bases pour lutter contre les préjugés.
⇒ En expérimentant les difficultés des personnes en situation de handicap moteur, ce qui permettra une meilleure prise de conscience du handicap (mises en situation, témoignages).

En ce qui concerne les interventions dans les entreprises, elles sont l'occasion de favoriser l'inclusion des personnes handicapées et la lutte contre les discriminations en s'engageant dans une politique responsable et de sociabilité. Le témoignage revêt donc une dimension concrète et des plus enrichissantes. C'est pour cela que je souhaite faire appel tout particulièrement à ceux et celles qui travaillent dans une entreprise et souhaiteraient faire part de leur ressenti à travers un échange lors de ces temps de sensibilisation.

Je suis donc à la recherche de trois profils de volontaires (**bénévoles, adhérents, adhérents salariés**) qui souhaiteraient s'investir dans ce projet.
Le groupe sera formé aux outils utilisés et aux méthodes d'interventions et aura pour objectifs de :

- Intervenir auprès du grand public lors des sensibilisations.
- Informer et interagir avec le public.
- Créer un échange entre personne valide et personne en situation de handicap.

Dans le cadre de cette démarche, vos engagements seront les suivants :

- Pouvoir s'investir durablement.
- Assister aux formations.
- Pouvoir participer aux actions d'interventions.

L'encadrement d'intervention :

- Minimum 1 bénévole et 1 adhérent.

Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez avoir plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter soit par mail william.apf78@gmail.com, soit par téléphone 01.30.44.14.41.

A très bientôt j'espère.

■ **William Bastel**

Groupe accessibilité

Vous le savez, depuis septembre 2014 le groupe accessibilité de la délégation est de nouveau actif. Il est coordonné par la directrice de la délégation et Florence Esmieu, volontaire en service civique à la délégation. Depuis septembre il s'est réuni par 2 fois déjà et voici donc les 2 grands objectifs qui vont nous occuper dans un premier temps :

1- Travail sur la représentation de l'APF au sein des Commissions Communales et Intercommunales pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH et CIAPH)

Pour cela, dans un premier temps et sous l'impulsion des élus du Conseil Départemental de la délégation, un courrier a été envoyé aux mairies de plus de 5000 habitants afin de savoir si les commissions étaient créées pour pouvoir y siéger. Nous traitons actuellement les réponses et avons d'ores et déjà pu intégrer de nombreuses commissions. Une journée de formation sur les Ad'AP est prévue pour les membres du groupe accessibilité et ils formeront ensuite à leur tour les adhérents représentants l'APF dans ces commissions.

2- Mener des actions collectives suite aux sollicitations des adhérents

Il s'agit pour ce deuxième objectif de répondre aux sollicitations qui sont adressées au groupe via la boite mail (access.apf78@gmail.com) soit par mail ou téléphone lorsque c'est possible ou en allant sur le terrain si nécessaire. Au fil du temps, le groupe souhaite se servir de ces cas concrets pour rédiger des « Fiches synthétiques » pouvant resservir lors de cas similaires.

■ **Audrey Dangereux**

La soirée de Noël

Recette inratable :

- Prendre une équipe soudée et motivée.
- Ajouter des bénévoles toujours au top.
- Incorporer peu à peu des convives prêts à faire la fête.
- Laisser mijoter le temps d'un apéritif chaleureux au cours duquel il fait bon retrouver tous ceux que l'on n'a pas vu depuis longtemps.
- Ajouter enfin un succulent repas admirablement cuisiné par notre traiteur habituel « Le Piano Royal » de St Cyr L'Ecole.
- Un DJ prêt à vous faire bouger.
- Mélanger le tout et c'est parti pour quelques heures de plaisir !

Un grand merci à vous tous, bénévoles, adhérents, familles et amis qui avez partagé ce moment de joie et d'amitié.

Un grand merci également à la Ville de Versailles qui cette année encore nous a accordé le droit d'occuper cette magnifique salle de la Maison de Quartier de Porchefontaine, ainsi qu'à Mr Château, traiteur du Piano Royal qui nous a offert un excellent menu.
D'ores et déjà, je prends rendez-vous avec vous tous pour le prochain Noël en espérant que nous ferons encore mieux que cette année.

■ **Monique Bourgès**

Marché de Noël

Les samedi 5 et dimanche 6 décembre, la délégation des Yvelines a été présente sur le marché de Noël de Noisy le Roi.

Quelques adhérents et bénévoles ont beaucoup travaillé pour offrir aux promeneurs une large gamme d'objets fabriqués par leurs soins.
Les petites abeilles de l'atelier cartonnage ont vraiment passé beaucoup de temps à fabriquer des blocs notes, des porte-chéquiers et porte-cartes, des boites, des plateaux enfin un grand choix de petits articles à petits prix qui ont vite trouvé preneurs.
Les ateliers sculpture et peinture ont également contribué à cet évènement en mettant en vente des tableaux ainsi que de petites sculptures.
Et le bilan est fort honorable puisque à l'issue de ces deux jours, nous avons récolté la somme de **529€.**
Pour une première expérience, c'est très très bien.
Je tiens à remercier très sincèrement Liliane Morellec ainsi que sa maman Monique, sans lesquelles nous n'aurions pu organiser cette vente. Liliane participe depuis longtemps au Marché de Noël de Noisy le Roi et cette année elle nous a permis très gentiment de partager son stand. Merci Liliane.

Je tiens également à remercier tous les membres de l'atelier cartonnage qui se sont mobilisés tout au long de ces deux jours. Leur dynamisme et leur implication sont sans aucun doute un des facteurs de la réussite.
Je sais que de nouvelles idées sont déjà dans les tuyaux pour nous permettre de faire encore mieux l'année prochaine.
Les paris sont lancés.

Encore un grand BRAVO.

■ **Monique Bourgès**

HANDIDON : une belle réussite !

L'Association des Paralysés de France termine son nouveau grand jeu national solidaire : HandiDon. Cette opération reposait sur la vente de tickets-dons permettant de remporter de nombreux lots tout en aidant les personnes en situation de handicap moteur et leur famille.
Ainsi, du 15 septembre au 15 décembre, des tickets-dons, au prix suggéré de 2€, ont été mis en vente à la délégation, par le biais de vendeurs bénévoles, sur le site Internet www.handidon.fr et dans des magasins partenaires lors d'opérations spéciales.

Des soutiens de taille !

Thierry Beccaro, comédien et présentateur de télévision, à fait l'honneur à l'APF d'être le parrain de HandiDon. De nombreuses entreprises se sont également engagées aux côtés de l'APF pour cette première édition.

Développer les actions de l'APF en faveur des personnes en situation de handicap :

Les fonds collectés avec HandiDon financeront les actions de proximité de l'APF en faveur des personnes en situation de handicap : ateliers, groupes de parole, sorties, accompagnement vers l'emploi, aide juridique, lutte contre les discriminations...

Grâce à notre mobilisation, le département des Yvelines a été le meilleur vendeur en Ile-de-France avec 4312 tickets vendus ! BRAVO à tous !

Une récompense va donc nous être attribuée : nous gagnons une tablette numérique. Celle-ci sera mise à disposition de l'atelier informatique pour initier les adhérents qui y participent à l'utilisation d'outils tactiles, elle servira également aux équipes pour les déplacements professionnels.

Je tenais à vous adresser mes remerciements pour l'implication qui a été la vôtre durant ces derniers mois et qui a fait le succès de cette nouvelle opération !
Des remerciements tout particuliers aux magasins Conforama de Coignières, d'Orgeval et ainsi qu'à PSA Peugeot Citroën de Poissy.

■ Séverine Bougeard

Bilan de l'opération chocolats

C'était une expérience et le résultat est très satisfaisant .
Pour une première fois, **nous avons récolté la somme de 509€.**

Voilà une opération fort sympathique que nous renouvellerons l'an prochain sans aucun doute.
Quoi vous dire de plus si ce n'est que ces chocolats sont excellents. Les truffes sont juste sublimes !!!

Un conseil pour tous ceux qui ont hésité à commander : surtout ne vous privez pas et rejoignez sans rougir le club des gourmands.

■ Monique Bourgès

Devenir élu au Conseil Départemental pour 2015

Le mandat des membres du Conseil Départemental prend fin en juin 2015.

Cette instance est chargée de mettre en œuvre les orientations politiques de l'association au niveau départemental et de représenter les adhérents du département.

Il est constitué de personnes en situation de handicap ou valides, adhérentes à l'APF des Yvelines depuis au moins un an.

Elles sont élues par l'ensemble des adhérents de la délégation pour un mandat de 3 ans.

Votre engagement d'élu au Conseil Départemental fait de vous un acteur privilégié de l'action de l'APF.

Vous contribuerez ainsi aux avancées politiques de l'association pour la participation sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Vous êtes au cœur même des décisions.

Être élu au Conseil départemental de l'APF des Yvelines :

⇒ C'est apporter à l'association toute son expérience,

⇒ sa richesse personnelle,

⇒ ses compétences,

⇒ son temps au service des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter les élus actuels du Conseil Départemental des Yvelines (cd.78@apf.asso.fr)

Organisation des élections

Un comité de pilotage, composé de cinq adhérents au plus, non candidats, et du directeur de délégation, a été constitué et est chargé d'élaborer les modalités pratiques et de les mettre en œuvre. L'ensemble des opérations s'effectue par correspondance et sous l'autorité du Comité de pilotage des élections.

La composition du Comité de Pilotage :

- Audrey Dangereux
- Séverine Bougeard
- Christine Simonnet
- Sylvie Rieant
- Lydie Durand

Le Comité de pilotage des élections a pour missions de :

- Mettre en œuvre le calendrier électoral et les modalités pratiques d'élection définis par le siège,
- Informer les candidats sur le fonctionnement et l'organisation de l'APF ainsi que sur le rôle et les obligations des membres des conseils définis par l'APF.
- Recueillir les documents d'engagement de candidature et de s'assurer de leur conformité.
- Vérifier les conditions d'éligibilité des candidats.
- Organiser le dépouillement des votes et la proclamation des résultats.

Le calendrier 2015 du renouvellement des CD :

Du 27 avril au 18 mai 2015 : appel à candidature
Du 1er juin au 22 juin 2015 : Période de vote
29 juin 2015 : dépouillement
20 juillet 2015 : fin du délai de contestation

26 septembre 2015 : Le conseil d'administration donne délégation à chaque membre du CD
Du 28 septembre au 5 octobre 2015 : Le CD élit son représentant et son suppléant
24 octobre 2015 : Le conseil d'administration valide les représentants départementaux.

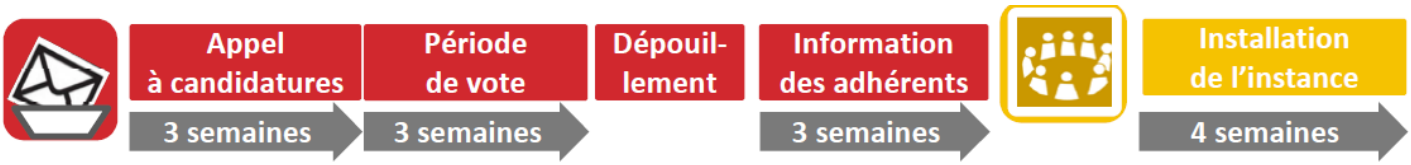

Si vous souhaitez être candidat, n'hésitez pas à nous contacter au 01 30 44 14 41 ou à dd.78@apf.asso.fr

Soirée Cabaret à Limay

Pour fêter la fin de l'année, le groupe relais de Versailles a décidé d'aller au cabaret un samedi soir de décembre.
Nous avons été accueillis très chaleureusement à 9 personnes par des hôtes et des hôtesses. Certains d'entre nous ont pris un apéritif. Nous avons attendu pour les festivités à peu près une heure, c'était un peu long.
La fête a commencé : un DJ nous a mis de la musique entraînante, nous avons vu en haut des marches, trois danseuses habillées avec des justaucorps brillants et des plumes, danser ensemble de manière synchronisée. Elles sont descendues sur la piste pour qu'on applaudisse.
La présentatrice était belle aussi, plus habillée mais aussi entraînante. Nous avons, pour la fête de l'APF, été applaudis, par tout le monde. Nous avons mangé des bons plats mais pas extraordinaires, du foie gras, un poisson ou une viande, du fromage et un dessert moitié glace et gâteau. Entre les plats, il y avait des animations : des danseuses, une femme qui montait sur deux fils et qui faisait des acrobaties, un magicien, un jongleur avec des ballons. Une bénévole de l'APF et un spectateur ont été déguisés façon XVIIIème siècle, nous avons bien ri. Nous avons dansé tous ensemble sur une piste qui se levait et qui se rabaissait, c'était génial.

C'était fabuleux, intéressant, pour moi, qui n'ai jamais assisté à une soirée cabaret, mais aussi pour les autres j'imagine.

■ **Sophie Madeira**

Groupe Relais de Poissy

Sortie de Novembre : Après quatre années, nous voici de retour au Louvre, valeur sûre de notre patrimoine, toujours un merveilleux moment, accompagnés de deux conférenciers remarquables...

François en admiration (il n'était pas le seul) devant la Joconde ??? ... NON !
Le robot laveur de carreaux de la grande Pyramide, impressionnant aussi !

Sortie insolite en cette fin d'année 2014, en l'occurrence « Les petits appartements du Roi » au château de Versailles.
Par contraste avec le grand appartement du roi ouvert au public sous Louis XIV le petit appartement du roi ne pouvait se visiter que par autorisation personnelle de celui-ci.
Un décor toujours aussi fastueux avec des boiseries plaquées d'or et des glaces.
A voir sur réservation avec un conférencier, sans autorisation du Roi !

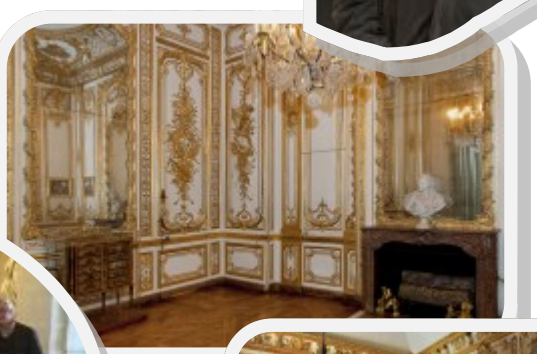

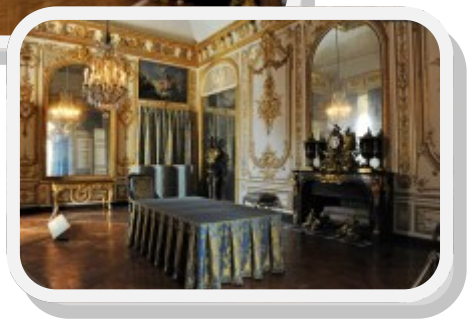

Un petit détour par les ateliers

Un trimestre est déjà écoulé et c'est le moment de faire un petit bilan.
Si j'osais, je vous dirais que tous les ateliers font un « carton », et c'est là une grande satisfaction.

Les ateliers peinture et sculpture sont toujours aussi bien fréquentés même s'il reste encore une place à l'atelier sculpture. La présence de Guy Pillais, nouveau bénévole, à l'atelier sculpture est une aide particulièrement appréciée. Son entrain, son dévouement et sa bonne humeur ne sont qu'un plus. Nous continuons à rechercher de nouveaux bénévoles pour ces deux ateliers ce qui nous permettrait peut-être d' augmenter le nombre de participants.

L'atelier informatique a vu sa fréquentation progresser fortement. C'est avec grand plaisir que nous avons pu accueillir quatre nouvelles personnes et un nouveau bénévole qui nous apporte une aide très précieuse.
Les ateliers cuisine, massage et yoga sont eux aussi très appréciés, sans oublier la piscine qui a vu le nombre de participants accroître de façon significative pour le plus grand bonheur de tous.

Toutes ces activités se déroulent dans la joie et la bonne humeur. C'est pourquoi nous redoublons d'efforts pour trouver des aides financières afin de pouvoir maintenir tous ces ateliers qui font la joie de tous.

■ **Monique Bourgès**

Les jardins suspendus

Petit à petit l'oiseau fait son nid et tout doucement nos jardins prennent forme.
Après une rencontre avec les autres associations du site de Port Royal des Champs, nous avons pu tracer le plan de ce qui va être notre jardin.
Les travaux sont en cours.
Le matériel a été acheté et d'autres bacs ont également été commandés.

Tout devrait être prêt dès le mois de mars pour pouvoir commencer les premiers semis.

Je vous invite encore une fois à venir nombreux profiter des joies et du bienfait du jardinage.

Surtout n'hésitez pas à me contacter pour vous tenir au courant de l'avancement des travaux.

Je vous attends très nombreux.

■ **Monique Bourgès**

"Le silence de l'administration vaut accord" : c'est quoi, pour qui, quand et comment ?

Dans le cadre de la simplification des relations entre l'administration et les citoyens, le silence gardé pendant deux mois par une administration sur une demande va désormais valoir accord (sauf exceptions).

Pour quelles démarches ?

Quelques exemples :

- demande d'inscription dans une école en dehors du secteur scolaire
- demande de participation à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat général d'un candidat reconnu handicapé physique et déclaré apte à subir l'épreuve
- demande de prise en charge des produits et prestations médicales ainsi que des frais de transport au bénéfice des personnes titulaires d'une pension d'invalidité
- demande d'autorisation d'aménagement de la formation d'un apprenti en situation de handicap ...

La liste complète des démarches pour lesquelles le silence de l'administration vaut accord est disponible sur le site legifrance.gouv.fr ou à la délégation.

Pour qui ?

Les demandes peuvent provenir de personnes physiques ou morales de droit privé (personnes publiques exclues).

Quand ?

À partir du 12 novembre 2014 : pour toutes demandes adressées aux services de l'État et aux établissements publics administratifs de l'État.

Au plus tard le 12 novembre 2015 : pour toutes demandes adressées aux collectivités territoriales et leurs établissements publics, aux organismes de sécurité sociale (CPAM, CAF, ...) et aux organismes chargés de la gestion d'un service public administratif.

Comment ?

L'usager doit demander à l'administration de prendre une décision individuelle le concernant.
Attention, les demandes ne doivent pas :
- constituer une réclamation ou un recours administratif contre une décision déjà prise,
- présenter un caractère financier (sauf pour certains cas en matière de sécurité sociale),
- concerner les relations entre les autorités administratives et leurs agents.

Lorsqu'une demande est adressée à une autorité administrative qui n'en est pas chargée, cette dernière doit la transmettre à l'autorité administrative compétente, le délai au terme duquel le silence peut valoir acceptation court alors à partir de la date de réception de la demande par l'autorité compétente.
À noter également que l'autorité compétente informe l'auteur de la demande qu'il n'a pas fourni l'ensemble des informations ou justificatifs exigés, le délai ne court qu'à partir de la réception de ces documents.

C'est à la demande de l'intéressé que la décision implicite d'acceptation fait l'objet d'une attestation par l'administration.

Une décision d'acceptation résultant du silence de l'administration peut être retirée en cas d'illégalité.

Bien entendu, des exceptions existent ... Les décrets fixant ces exceptions sont également disponibles sur le site www.legifrance.gouv.fr (Rechercher un JO depuis 1990 → Journal officiel "Lois et Décrets" - JORF n°0254 du 1er novembre 2014).

Les usagers pourront saisir l'administration par voie électronique

Dans le cadre de la simplification des relations entre l'administration et les citoyens, les usagers pourront saisir les administrations par voie électronique. C'est ce que prévoit une ordonnance publiée au Journal officiel du vendredi 7 novembre 2014 qui entrera en vigueur un an après sa publication (soit le 7 novembre 2015) pour l'État et ses établissements publics et deux ans après sa publication (soit le 7 novembre 2016) pour les collectivités locales.

Une fois l'usager identifié auprès d'une autorité administrative, il pourra lui adresser par voie électronique une demande, une déclaration, un document ou une information ou bien lui répondre par la même voie. Cette autorité administrative sera alors dans l'obligation de traiter la demande, la déclaration, le document ou l'information sans demander à l'usager la confirmation ou la répétition de son envoi sous une autre forme.

■ Corinne Rivière

L'acquittement de la taxe malus et les exonérations possibles

Un malus écologique pour une 1ère immatriculation (véhicule neuf) et une taxe annuelle sur la détention de véhicules particuliers polluants sanctionnent les propriétaires de véhicules les plus polluants. Le malus concerne les véhicules acquis et immatriculés pour la 1ère fois en France à compter du 1er janvier 2008. La taxe annuelle quant à elle concerne les véhicules immatriculés à compter du 1er janvier 2009.

Afin de prendre en compte certaines situations particulières, il existe des exonérations. En effet, pour ne pas pénaliser les personnes en situation de handicap qui doivent disposer de véhicules à boîte automatique ou adaptés, dont le taux élevé d'émission de CO_2 entraîne le paiement d'un malus, l'article 34 de la loi de finances pour 2009 exonère de cette taxe :

d'une part, les véhicules spécialement aménagés pour le transport des personnes handicapées : véhicules immatriculés dans le genre « véhicule automoteur spécialisé » (VASP) ou voiture particulière carrosserie « handicap » ;

d'autre part, les véhicules acquis par les titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L. 241-3 du Code de l'action sociale et des familles ou par une personne dont au moins un enfant mineur ou à charge, et du même foyer fiscal, est titulaire de cette carte.

L'exonération est entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2009.

Si au moment de l'immatriculation de votre véhicule, vous n'avez pas justifié de votre invalidité afin de bénéficier de ces exonérations, vous pouvez encore le faire, au plus tard, le 31 décembre de la deuxième année suivant le versement de ces redevances (article R 196-1 du livre des procédures fiscales). Par exemple, si vous achetez un véhicule en septembre 2014, vous pouvez réclamer une exonération, avant le 31 décembre 2016.

Il suffit d'envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception au service des impôts des particuliers dont l'adresse est mentionnée sur votre avis d'impôts sur le revenu. A ce courrier, il faudra joindre :
- la photocopie de votre carte d'invalidité ;
- la photocopie de la facture d'achat du véhicule mentionnant le malus écologique ;
- la photocopie de la carte grise du véhicule ;
- la photocopie du titre de perception de la taxe annuelle sur les véhicules polluants que vous avez déjà réglée.

A noter : cette exonération ne concerne pas la taxe additionnelle pour toute immatriculation d'un véhicule polluant d'occasion.

■ **Corinne Rivière**

Encart Publicitaire

Sortie à la Cité des Sciences

Afin de rompre la solitude hivernale et de poursuivre l'objectif de créer du lien entre les professionnels et les personnes nouvellement accompagnées, le SAVS-SAMSAH de l'APF a organisé une sortie à la Cité des Sciences de Paris le 4 décembre 2014.

Huit personnes ont pris part à l'aventure, accompagnées par cinq professionnels du service.

La matinée a débuté par l'exposition sur le son, proposant des expériences et ateliers de pratique autour de ce thème. Les personnes ont alors pu évaluer leur capacité à reconnaitre des sonorités et leurs intensités, ou encore de comprendre comment est créé, propagé et réceptionné le son.

L'heure du déjeuner arrivant, nous nous sommes ensuite rendus dans une brasserie avoisinante afin de partager un bon repas. Le cadre moderne et chaleureux ainsi que la qualité du repas nous ont permis de passer un moment agréable et convivial.

L'après-midi se poursuivit par la visite de l'exposition sur la lumière, permettant d'y découvrir des jeux d'illusions et des expériences visuelles autour de la réflexion et de la composition de la lumière.

Ensuite, certains participants n'ont pas souhaité poursuivre la visite et ont préféré se réunir pour échanger et discuter autour de thématiques diverses et de leurs expériences au quotidien.

D'autres ont continué par les expositions sur la Terre et ses reliefs, ainsi que l'Espace. Ils se sont alors attelés à conduire un vaisseau spatial et à faire décoller une fusée !

Malgré une visite se déroulant sans guide de par un retard des transporteurs, nous avons réussi à profiter des expositions proposées et à créer une ambiance plaisante entre les participants.

Suite au prochain épisode !

Appel à bénévoles !

Afin de développer les activités de la délégation et de donner une forme concrète à notre projet associatif, **notre association a besoin de bénévoles prêts à s'investir et s'engager.**
Les bénévoles constituent une des forces de la délégation et enrichissent le champ de ses possibilités de part les qualités et les compétences spécifiques qu'ils nous apportent. Ils sont de véritables acteurs, moteurs dans leurs propositions d'action et nous permettent d'objectiver notre travail quotidien.

En s'inscrivant de façon harmonieuse dans nos activités, chaque bénévole peut y trouver un moyen de valoriser ses compétences et ses connaissances mais aussi des occasions de créer et de partager des moments de convivialité et de solidarité dans un esprit revendicatif et militant.

Afin de développer ses activités, **la délégation des Yvelines recherche des bénévoles motivés** pour :

- ⇒ **Mettre en place de nouveaux ateliers** (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages ...)
- ⇒ **Participer à des actions de sensibilisation**
- ⇒ **Participer à l'organisation et à l'accompagnement des adhérents lors des sorties et des voyages**

Pour plus de renseignements, contacter Mathieu Lopes au 01 30 44 14 41 ou par mail (animationapf78@hotmail.fr)

Il est désormais possible de faire adhérer plusieurs membres de votre famille !

Profitez-en, c'est plus pratique et plus économique !

Votre semestre avec l'APF des Yvelines

Janvier 2015 :

21 janvier : Réunion Groupe Accessibilité (page 5)

Février 2015 :

2 février : Groupe relais de Poissy
5 février : Groupe relais de Versailles
9 février : Réunion Conseil Départemental
10 février : Réunion suivi des bénévoles (page 4)

Mars 2015 :

2 mars : Groupe relais de Poissy
5 mars : Groupe relais de Versailles
9 mars : Réunion Conseil Départemental
Du 9 au 15 mars : Semaine Nationale (page 2)
19 mars : Réunion Groupe Ressources (page 4)

Avril 2015 :

9 avril : Groupe relais de Versailles
13 avril : Réunion Conseil Départemental
13 avril : Groupe relais de Poissy

Mai 2015 :

4 mai : Groupe relais de Poissy
7 mai : Groupe relais de Versailles
11 mai : Réunion Conseil Départemental
Du 11 au 18 mai : Séjour dans les Vosges

Juin 2015 :

1 juin : Groupe relais de Poissy
4 juin : Groupe relais de Versailles
8 juin : Réunion Conseil Départemental
16 juin : Assemblée départementale
Du 6 au 13 juin : Séjour en Italie

APF Association des Paralysés de France
Bouge les Lignes !
Délégation des Yvelines